

Une signature wallonne qui aura coûté cher

- Le Parlement wallon a voté majoritairement (PS-CDH-MR) en faveur du Ceta au terme d'une crise où les contre-vérités n'ont pas été rares.

- Paul Magnette a été la grande figure de cette longue saga.

- D'autres acteurs ont été à la peine comme l'Union européenne.

Le Parlement wallon s'est donc réuni en urgence vendredi afin de voter une motion autorisant le gouvernement wallon à déléguer sa signature au gouvernement fédéral. Ce dernier pourra ensuite autoriser la Commission européenne et le conseil européen à signer le Ceta (traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada). Le Parlement bruxellois, celui de la Communauté germanophone ainsi que celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Cocof (bruxellois francophones) en ont fait de même dans le courant de la journée. Le chef de groupe MR, Pierre-Yves Jeholet a dénoncé "l'instrumentalisation" et "l'intoxication" qu'il y a eu autour du Ceta, "présenté comme une monstruosité", a-t-il jugé. Il a toutefois reconnu que le forcing wallon avait permis d'obtenir certaines clarifications au traité, et même "des avancées".

Ecolo particulièrement frustré

Ecolo est resté sur la frustration par rapport à la décision jugée par les Verts comme étant "trop rapide". La veille en Commission des affaires européennes réunies en urgence à Namur, le chef de groupe Ecolo, Stéphane Hazée, n'avait pas pu cacher une certaine frustration. "Nous n'avons pas le temps d'analyser les textes. Vous aviez dit ne pas vouloir vous enfermer dans un timing et vous faites tout le contraire", a-t-il lancé au ministre-Président wallon, Paul Magnette flanqué de Maxime Prévot (CDH) venu faire rapport aux députés. Stéphane Hazée aura d'ailleurs posé plusieurs questions sur le texte de l'accord intervenu plus tôt en comité de concertation. Notamment ce curieux paradoxe: "Pourquoi nous garantir autant de mécanismes de sortie du Ceta pour finalement dire qu'on va y aller?"

Pour le reste, les députés PS et CDH se sont montrés très satisfaits de l'accord obtenu par le gouvernement wallon, se fendant même de questions quelque peu convenues à l'adresse des deux principaux ministres wallons. Lors de la même commission, Paul Magnette a précisé que certaines revendications émises par le Parlement wallon n'avaient pas été satisfaites. Comme par exemple, la suspension de l'application transitoire du traité (lorsque celui-ci sera signé par l'Union européenne et le Canada), la fin des listes négatives des matières soumises au traité ou encore les sanctions en cas de non-respect de normes environnementales.

Stéphane Tassin

Pas d'ultimatum?

Le fédéral a imposé son timing

Procédure. Alors qu'ils refusaient de se laisser enfermer dans un nouvel ultimatum, les négociateurs des entités fédérées opposées au Ceta ont bien dû se résoudre à demander à leurs Parlements de voter en urgence vendredi la délégation de signature. Pourquoi? Si l'on en croit ce que Paul Magnette a répondu jeudi soir, en commission, à Stéphane Hazée (Ecolo), légitimement courroucé de devoir voter aussi rapidement, le fédéral ne leur a pas laissé le choix. "A la fin des négociations, le fédéral nous a signifié que la procédure écrite d'envoi des textes était activée et qu'elle était limitée dans le temps. Et que nous avions donc jusqu'à vendredi minuit pour nous prononcer." Si ce n'est pas un ultimatum, cela y ressemble fort. S.Ta.

Certains agriculteurs veulent "renégocier le Ceta"

Malgré les aménagements obtenus, la Fugea (Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs) ne décolère pas. Pour le deuxième plus important syndicat agricole en Wallonie, qui a milité pour que l'on sorte l'agriculture du Ceta, le traité "reste une catastrophe pour le citoyen et l'agriculteur", au point de demander "une renégociation du Ceta".

Pourquoi? Les craintes sont multiples. "Les parlementaires wallons ont fait le maximum mais ce n'est pas assez. Ils n'ont obtenu que des changements sur les virgules, rien qui modifie fondamentalement la donne. C'est l'industrie agroalimentaire qui tirera son épingle du jeu, pas les agriculteurs", lance, visiblement très remonté, Stéphane Delogne, agriculteur et porte-parole de la Fugea.

“La clause de sauvegarde en cas de déséquilibre de marché, c’est très bien, mais elle n’est pas encore définie. Et il faudra sans doute attendre que les prix des produits tombent au plus bas avant de l’activer, sans garantie que l’Europe validera la clause. Pas d’OGM, pas de viande aux hormones, c’est dorénavant explicite. Mais je rappelle que les hormones ne peuvent être détectées que dans les abats. La viande congelée canadienne qui pourrait atterrir chez nous, ce n’est que du muscle. On ne pourra donc pas pratiquer des tests ici et il faudra faire confiance aux analyses canadiennes faites avant l’exportation”, poursuit Stéphane Delogne.

Le syndicat s’inquiète fortement de la concurrence avec l’agriculture canadienne. *“La taille moyenne d’une ferme canadienne est de 314 hectares et le prix des terres est moins élevé. En Belgique, c’est 56 hectares. On ne peut pas lutter, à moins de développer un modèle industriel, ce que nous ne voulons pas. Le secteur bovin canadien piaffe d’impatience de rentrer sur le marché européen et les producteurs l’ont déjà dit : ‘Nous en ferons une priorité et notre viande sera moins chère’”*, explique le porte-parole de la Fugea.

Prix du lait canadien tirés vers le bas

Les conséquences du traité pour cer-

tains fermiers du Canada pourraient aussi être lourdes. *“Au Canada, le lait est 2,2 fois plus cher qu’en Europe car l’offre et la demande sont plus stables. Des importations de lait européen moins cher tireront les prix canadiens vers le bas, ce qui engendrera une baisse de revenus pour les agriculteurs, dont beaucoup sont d’ailleurs opposés au Ceta.”*

La voie du grand export pour sortir l’agriculture belge du marasme, la Fugea, au contraire, n’y voit aucun intérêt. *“Le Canada, une nation grande comme 300 fois la Belgique, avec une population de 36 millions, a-t-il besoin de nous pour produire du lait, de la viande, des céréales ? Absolument pas ! On n’a rien à lui vendre, ou alors il faudra jouer la carte du ‘mon produit est moins cher’”*, affirme Stéphane Delogne.

Poursuivre le combat sur le TTIP

Le syndicat agricole ne désarme pas, estimant que le Ceta est un cheval de Troie. *“On commence par le Canada, un pays gentil, et puis on passera aux autres. Le Ceta est un ballon d’essai pour d’autres traités, dont le TTIP avec les USA. Il a ouvert des portes que nous craignons voir ouvertes davantage à l’avenir. On va poursuivre notre combat, par un travail auprès du monde politique et des agriculteurs.”*

Isabelle Lemaire

“On n’a rien à vendre au Canada, ou alors il faudra jouer la carte du ‘mon produit est moins cher’.”

STÉPHANE DELOGNE
porte-parole de la Fugea.

“Avec le nouveau Ceta, jamais de bœuf aux hormones ni d’OGM.”

PS

Elio Di Rupo, Président du PS.

Il est abusif de considérer que le texte est “nouveau”

Excessif. Lorsque jeudi soir, le PS a diffusé sur les réseaux sociaux un tract électronique vantant les victoires obtenues par ses négociateurs dans le dossier Ceta, on pouvait s'étonner des éléments qui étaient présentés. Premièrement, tous les élus socialistes qualifient systématiquement, dans leur communication, le Ceta de “Nouveau Ceta”. Les avancées obtenues permettent des clarifications, la levée de certaines ambiguïtés dans le texte initial. Mais on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'un nouveau Ceta. Curieusement, le PS ne communique pas sur les éléments les plus importants de l'accord Intrabelge (voir ci-contre). En revanche, il insiste sur des choses qui étaient déjà très claires, comme l'interdiction d'importer du bœuf aux hormones ou des produits aux OGM – en fait, les Etats pourront légiférer comme ils l'entendent sur les OGM. Lorsque le PS annonce le retrait des tribunaux privés, on peut considérer que c'était déjà le cas dans le texte officiel du Ceta publié en février 2016. La procédure ISDS (arbitrage privé) était déjà remplacée par la procédure TCS, qui doit normalement évoluer vers une cour professionnelle avec des juges payés par l'Union européenne et le Canada. Quant à l'annonce qui précise que les PME pourront exporter plus facilement, il nous semble qu'il s'agit de la philosophie initiale du traité de libre-échange. **S.Ta.**

“Le Ceta n’a pas changé d’une virgule.”

MR

Charles Michel, Premier ministre.

Le texte original n’a pas bougé, mais des avancées existent en annexe

Intrabelge. Effectivement, le texte original du Ceta n'a pas été modifié – il aurait fallu, pour cela, rouvrir des négociations complètes. Mais c'est un peu court. Sinon, pourquoi avoir négocié et pourquoi avoir annoncé un accord? Pourquoi Didier Reynders avait-il permis que des “Inquiétudes légitimes” subsistent? Au niveau belge, l'accord intervenu jeudi garantit le bon fonctionnement de l'Etat fédéral en cas de demande d'une entité fédérée à l'égard de certains points du traité. Fixer les choses par écrit est sans doute une manière de garantir un relati du Fédéral que les Wallons considéraient comme absent durant l'ensemble des négociations. Et puis, le principe d'envoyer une demande d'avis sur le mécanisme d'arbitrage (ICS) à la Cour européenne de Justice constitue une menace sur la mise en œuvre définitive du traité qui pourrait, en cas d'avis négatif, être remis en cause. Quant aux clarifications demandées par la Wallonie sur certains passages du texte, selon un professeur de droit international de l'ULB (Nicolas Angelet), invité jeudi soir en Commission du Parlement wallon, elles sont considérées comme juridiquement contraignantes sur l'interprétation à donner au texte initial. **S.Ta.**

Une saga qui a consacré un grand vainqueur

Paul Magnette

PS

Le supergagnant

Elio Di Rupo

PS

L'opportuniste

André Antoine

CDH

Le revenant

Wallonix”, “Super Magnette”. A titre personnel, le ministre-Président wallon sort grand vainqueur de la saga du Ceta. Et cela à trois niveaux. A l'international d'abord où le coup de sang wallon aura donné un coup de projecteur sans précédent sur l'institution régionale, forcément incarnée par Paul Magnette.

En Belgique francophone ensuite où la posture du petit face aux puissants européens aura attiré la sympathie de la population belge.

A l'intérieur du PS enfin. A l'évidence, Paul Magnette vient de prendre une autre dimension, y compris pour les militants socialistes et ainsi consolider son costume de successeur naturel d'Elio Di Rupo à la présidence du PS.

Pour autant, le moment n'est pas encore au changement de régime. “Entre Di Rupo et Magnette, il n'y a pas une feuille de cigarette”, assure-t-on au PS alors qu'en bureau de parti, mercredi soir, certains faisaient état d'une intransigence du côté de la présidence, face à un ministre-Président wallon plus enclin à signer un accord. “Le parti voulait simplement s'assurer que ses positions étaient respectées, il est tout à fait normal que ce genre de discussions intervienne”, tempère un proche du dossier. Quant à Paul Magnette, “il aura montré sa façon de gouverner”. La marque Magnette est donc en train d'émerger.

Mais gare cependant au retournement de situation. Ceux qui, à gauche, s'opposaient au Ceta dans son principe ont forcément été déçus par la signature de l'accord. L'idée d'un Paul Magnette se soumettant au libre-échange pourrait percoler. En attendant, le ministre-Président wallon aura gagné un capital sympathie important auprès d'une population qui, dans sa majorité, ne s'intéresse que très peu aux enjeux du Ceta.

Ma. C.

Elio Di Rupo n'en espérait sans doute pas tant. Alors que son parti peine à séduire avec son message d'opposition au gouvernement Michel. Que la méfiance et le ras-le-bol de la population envers les partis de pouvoir sont de plus en plus palpables. Que le PTB ne cesse de monter en puissance, comme pour souligner la faiblesse croissante du Parti socialiste, voici qu'un débat fortement marqué par un clivage gauche/droite offre au président montois une formidable occasion de replacer positivement le PS dans le paysage politico-médiatique. Il ne s'en est bien sûr pas privé.

Le PS, à tort ou à raison, est donc replacé à gauche. Mais il est aussi et surtout habillé d'une posture de combat. La posture d'un parti qui prend ses responsabilités et dont l'action débouche sur des résultats concrets. Le déroulement du dossier Ceta vient épouser naturellement un credo que le boulevard de l'Empereur aime tant répéter: le PS au pouvoir constitue un rempart contre les affres du capitalisme débridé. En bon tacticien, Elio Di Rupo aura su saisir cette perche tendue par la Wallonie. Quand le PS gagne, son président gagne aussi.

Mais Elio Di Rupo ne peut l'ignorer, le Ceta aura aussi imposé dans son parti une nouvelle figure de chef en la personne de Paul Magnette.

Ma. C.

Les Starsky et Hutch de la lutte contre le Ceta. Paul Magnette et André Antoine. Le ministre-Président wallon trouvait dans le président du Parlement wallon la caution démocratique de son action. A l'inverse, Magnette était le bras armé de l'assemblée législative face aux négociateurs des autorités fédérales, européennes et canadiennes. Le duo gagnant. L'un renforçait l'autre.

Pour André Antoine, ancien vice-Président wallon, ce fut un spectaculaire comeback à l'avant-plan de la scène politico-médiatique. Cela, il le doit à son investissement personnel dans le dossier, sous sa casquette de président de la commission des Affaires européennes du Parlement wallon, celle-là même qui a épluché le Ceta sous toutes ses coutures.

Mais le Perwézien doit aussi son retour médiatique à une absence (temporaire) de taille. Celle de son collègue de parti Maxime Prévot.

Le retour tardif de Prévot

Le vice-Président wallon, initialement favorable au Ceta, est arrivé très tard dans la danse – ce qui n'est pas passé inaperçu au CDH. Ce n'est que la semaine dernière qu'il s'est emparé du dossier. Jeudi soir, Paul Magnette et lui sont venus présenter les détails de l'accord intrabelge sur le Ceta devant la commission des Affaires européennes. André Antoine était là. Mais plus en retrait que les jours précédents. Cela dit, l'homme ne reste jamais éloigné longtemps de la lumière des spotlights, il aime trop ça. L'accord prévoit que le Parlement pourra examiner les conséquences du Ceta. On peut compter sur son président pour jouer son rôle à fond.

A. C.

Benoît Lutgen CDH

Le résistant

Il était le principal tenant de la ligne dure, jusqu'au-boutiste. A la pointe de la résistance.

Quand Paul Magnette pliait face aux assauts européens de l'envahisseur Ceta, il y avait toujours ce fier Bastognard, juré-t-on, pour le remettre droit sur la ligne de front – bien aidé toutefois par l'appui di-rupien venu du boulevard de l'Empereur.

Le président du CDH, Benoît Lutgen, a la réputation d'être un bon négociateur, dur au mal, intransigeant sur certains points, plus souples sur d'autres. Sa veuve et son orphelin à lui dans le dossier Ceta, c'étaient les agriculteurs et les PME, deux électors a priori de centre-droit, assez proches du MR.

La déception du monde agricole

Il faudra voir comment Benoît Lutgen parviendra à capitaliser sur l'accord de jeudi auprès de ces deux populations. Les PME semblent satisfaites des avancées wallonnes. Les agriculteurs, nettement moins. Et ça, c'est une tuile pour le CDH. Il faut dire que leur désenchantement agricole vis-à-vis de l'Europe et des décideurs politiques de tous bords est à ce point élevé (en raison des crises agricoles successives), qu'il faudra beaucoup – mais alors beaucoup, beaucoup – plus qu'une clause de sauvegarde pour leur mettre un peu de baume au cœur. Le résistant Lutgen va devoir ferrailer.

A. C.

Didier Reynders MR

Le pragmatique

Pas de doute, les résistances wallonnes, les échos qu'elles ont provoqué au niveau international, le soutien populaire qui s'en est suivi en Belgique ne peuvent constituer une victoire pour la droite francophone. Le MR ne sera pas parvenu à retourner la situation à son avantage. Durant les premiers jours des négociations, les chefs de files libéraux se sont montrés médiatiquement très discrets. Et à la fin, pas toujours à leur avantage. Olivier Chastel par exemple ne s'est fait entendre qu'une fois l'accord belgo-belge signé avec une communication – "le gouvernement wallon a enfin compris" – qui agace jusqu'à l'interne du parti.

Dans cette affaire, le ministre des Affaires étrangère a tenté de sauver les meubles. Les siens surtout. Didier Reynders avait, il est vrai, des raisons de s'inquiéter de la tournure des événements. Son image à l'international ne manquerait pas de pâtir d'un blocage belge durable. Que dire d'un échec du Ceta qui aurait terni le bilan de sa législature aux Affaires étrangères? D'une façon ou d'une autre, il lui fallait trouver une façon de sortir pas trop abimé de l'aventure. Pour ce faire, le libéral bruxellois a choisi d'incarner la méthode dite de l'entonnoir consistant à rapprocher les intervenants d'un accord à chaque étape de la négociation. Cette pression ainsi mise sur les Wallons lui offrait aussi quelque chose à dire aux médias. Ainsi, Didier Reynders donnait-il le sentiment d'imprimer du rythme à la négociation. Au final, le vice-Premier MR peut se targuer d'avoir aidé au compromis. Et d'une forme de réussite auprès de ses homologues européens.

Ma. C.

Charles Michel MR

Le stoïque

Charles Michel est un fin stratège. Régulièrement, lorsqu'il était président du MR, il parvenait à donner le la de l'agenda politique, à forcer ses adversaires à se positionner en fonction de ses propres prises de parole. C'est une force. Dans son costume de Premier ministre, il a pu maintenir cette logique presque tout naturellement en raison de la configuration de son gouvernement (avec le MR comme seul parti francophone). Si le fédéral – donc M. Michel et le MR – prend une décision, forcément, les autres partis francophones réagissent en fonction d'elle.

La séquence du Ceta a complètement inversé la tendance. Le tempo politique a été donné par la majorité wallonne PS-CDH, singulièrement par Paul Magnette. Le MR, peu audible dans le dossier, n'a jamais pu prendre la main. Charles Michel a en plus été contraint à un devoir de réserve vu ses fonctions de chef de l'exécutif fédéral.

Bizarre système belge

Le Wavrien a mis du temps à bien appréhender la détermination des Wallons, relayant – disons – avec parcimonie leurs difficultés au niveau du Conseil européen. Justement, lorsqu'il se présente devant le Conseil, les 20 et 21 octobre, ses 27 collègues le regardent de travers; lui demandent quel est le problème "belge". Ils font alors connaissance avec les particularités de notre système institutionnel et se rendent compte qu'un ministre-Président régional est l'égal du Premier ministre. Et cela va très loin puisque la Commission et les Canadiens vont, à certains moments, négocier directement avec Paul Magnette, sans passer par le canal fédéral.

Charles Michel et le MR tentent depuis jeudi de minimiser les avancées wallonnes. Le Premier ministre a son traité, mais c'est Paul Magnette qui tire les marons du feu.

A. C.